

Gouverneur, qui repondit à cette Députation en termes fort civils. Quelques Lettres particulieres d'*Italie* portent que le Chevalier de St. George étoit depuis passé par l'Etat de *Milan*, allant, dit-on, s'embarquer à *Genes*; mais cette nouvelle merite bien qu'on attende qu'elle soit confirmée, & paroît un peu suspecte.

IX. *Milan*. Les Députez des *Grisons* qui sont en cette Ville, rendirent dernièrement la premiere visite au Comte de Daun, qui étoit venu ici pour les recevoir. L'Etat leur a accordé 100. écus par jour pour leur dépense, & l'affaire du renouvellement du Capitulat ne sera réglée qu'après le retour d'un Courier qui a été envoyé à *Vienne*. L'accommodement entre le Roi de *Sardaigne* & les *Genois* n'est pas encore conclu, mais la Médiation de l'Empereur ayant été acceptée par les Parties, on s'attend que ce différend sera dans peu terminé. On n'a pas encore d'ordres de *Vienne* d'évacuer les sept Fiefs qui ont été cedez au Roi de *Sardaigne* dans les *Landes*, ce qui fait croire qu'on temporise, pour sçavoir si ce Prince accedera au Traité d'*Hannover*, en faveur duquel il paroît toujours avoir envie de se déclarer. Le Courier envoyé à *Vienne* pour l'affaire des *Grisons*, étant revenu le 8. Octobre, & les difficultez survenues entre les Ministres de la Regence & les Députez, au sujet de la Jurisdiction de l'Evêque de *Côme* sur les Protestans comme sur les Catholiques du Comté de *Chiavenna*, ayant été réglée le 12., la Capitulation renouvelée fut enfin jurée le 17., & la prestation du serment se fit avec les ceremonies accoutumées; on dispoit toutes choses pour le grand festin qui devoit être donné le 20. ausdits Députez. Il est arrivé un ordre de la Cour de défendre l'entrée des étoffes d'or &